



SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2026

À 18 h 30 DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Soirée de reconnaissance des bénévoles de la bibliothèque

Afin de remercier concrètement les bénévoles qui contribuent à la vitalité de la communauté en donnant de leur temps à la bibliothèque municipale, le conseil a autorisé la tenue d'une soirée de reconnaissance à la bibliothèque Estelle-Bureau, le mercredi 10 juin 2026, de 17 h à 19 h, sous le thème des fleurs. Le budget maximal prévu pour cette activité est de 700 \$.

Simplification du programme Un arbre pour les nouveaux propriétaires

Les nouveaux résidents qui souhaiteront se prévaloir du programme pourront dorénavant le faire en se présentant à l'hôtel de ville avec une preuve de résidence et la facture originale attestant l'achat d'un arbre auprès d'un commerce local ou régional, pour un remboursement allant jusqu'à 50 \$.

Représentation de la bibliothèque de Compton au Réseau BIBLIO de l'Estrie

Le conseil a appuyé la candidature de Mme Sylvie Lemonde, ancienne conseillère municipale, afin que celle-ci puisse continuer sa représentation des intérêts de la bibliothèque de Compton au sein du conseil d'administration du Réseau BIBLIO de l'Estrie. Le renouvellement de son mandat favoriserait une transition harmonieuse et permettrait de préserver l'expertise acquise.

Appui à la demande de subvention pour le projet de repères de crue artistiques

Les élus ont appuyé la demande de la MRC de Coaticook pour qu'une somme de 17 000 \$ provenant de l'enveloppe du Fonds Vitalité des milieux de vie réservée à Compton pour l'année 2026 soit attribuée au financement du projet d'aménagement d'un repère de crue artistique sur le territoire de la municipalité.

TRAVAUX PUBLICS

Achat de trois camionnettes

La Municipalité doit planifier ses achats de véhicules à long terme afin de faire le meilleur usage de son parc automobile et d'en anticiper le vieillissement. Dans ce contexte, le conseil a autorisé l'achat de trois camionnettes de l'entreprise Fortier Ford pour la somme totale de 196 167 \$.

Émondage des arbres en bordure de route

Le conseil a autorisé l'octroi du contrat annuel d'émondage d'arbres en bordure de certaines voies de circulation afin d'assurer la sécurité routière à l'entreprise Arboriculture de Beauce inc., au tarif horaire de 240 \$.

Achat d'un système de gestion du carburant

Pour des raisons légales et budgétaires, la Municipalité doit connaître les quantités exactes de carburant qui sont utilisées par chacun de ses véhicules. Afin d'assurer que les données de ravitaillement sont systématiquement consignées et d'alléger la charge administrative liée à leur compilation, le conseil a autorisé l'achat du système de gestion du carburant Piusi de l'entreprise Pierre Chouinard et Fils, pour la somme de 6 690 \$.

Achat de flèches de signalisation

Afin de se conformer aux exigences de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, le conseil a autorisé l'achat de deux flèches de signalisation de l'entreprise Signel pour la somme de 3 760 \$. Celles-ci seront montées sur les véhicules de la Municipalité lors de travaux routiers dans les zones de 70 km/h et plus.

Achat de membranes géotextiles

Le conseil a autorisé l'affectation d'une somme de 9 280 \$ à l'achat de membranes géotextiles de l'entreprise Ancil Égout et Aqueduc. Elles serviront à l'équipe des travaux publics pour la réalisation des travaux annuels de drainage, de reconstruction et de réparation des routes.

Autorisation de budget pour l'asphaltage requis à la suite de trois bris d'aqueduc

Le conseil municipal a autorisé un budget maximal de 24 975 \$ afin de réparer des sections d'asphalte ayant dû être retirées lors de la réparation de trois bris d'aqueduc survenus depuis l'automne dernier.

INFRASTRUCTURES

Étude de l'eau souterraine pour les puits municipaux

Le conseil a autorisé l'octroi du contrat de la mise à jour du potentiel de la nappe phréatique. Cette étude permettra d'évaluer le comportement, la qualité et la quantité des eaux souterraines qui servent à alimenter les puits de la municipalité. La dernière mise à jour du potentiel de l'aquifère date de 2002; il y a donc lieu de réévaluer la capacité de ce dernier pour répondre aux besoins futurs de la Municipalité. Le contrat a été octroyé à la firme EXP pour la somme de 30 945 \$.

Mandat pour le dépôt d'une demande d'aide financière au PAVL

Le conseil a mandaté la firme Artelia afin de présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), pour les travaux de réfection du ponceau 2492 sur le chemin Beaudoin.

Stabilisation des berges devant le 99, chemin de la Station - Décompte progressif no 2

La libération d'une retenue temporaire de 5 000 \$ à Grondin Excavation a été autorisée par le conseil suivant la réception des documents requis.

Adoption d'une directive SST

Pour donner suite à la recommandation de la mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail, la Municipalité a adopté une directive d'opération sécuritaire ayant pour objet la cohabitation des usagers de la route lors de déplacements et d'interventions d'employés municipaux.

URBANISME

Distribution gratuite de copeaux de bois au garage municipal

Les citoyens de Compton pourront maintenant se procurer gratuitement des copeaux de bois au garage municipal, tout comme c'est déjà le cas pour le compost. Ces copeaux proviennent des écocentres de la MRC, qui récupèrent une quantité importante de branches et les revalorisent en les déchiquetant.

Permis dans le cadre du PIIA

Le conseil a accepté une demande présentée en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le changement d'une enseigne sur la façade de l'immeuble qui était anciennement le restaurant La Maison du Verger.

Participation au congrès de l'Ordre des urbanistes

Le conseil a autorisé la participation de M. Samuel Schinck, responsable de l'urbanisme, au congrès annuel de l'Ordre des urbanistes du Québec, lequel aura lieu à Montréal du 7 au 9 juillet prochain.

TRÉSORERIE

Contribution au Gala Méritas 2026

Puisque le conseil accorde beaucoup d'importance à la réussite scolaire de ses jeunes citoyens et citoyennes, une contribution financière de 250 \$ au Gala Méritas de l'école secondaire La Frontalière a été autorisée. Le gala aura lieu le mercredi 3 juin prochain.

GREFFE

Renouvellement de contrats d'internet

Les contrats d'internet affaires pour le garage, la caserne et la bibliothèque ont été renouvelés pour une période de trois ans avec Cogeco, aux mêmes conditions dont la Municipalité bénéficiait dans le cadre du contrat précédent. Le tarif mensuel est de 74,95 \$.

Adoption du règlement 2021-185-2.26

Le projet de règlement vient réduire le nombre de membres siégeant au comité administratif de la Municipalité.

Adoption du règlement 2026-214

À la suite d'une élection générale, il est obligatoire d'adopter un règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux. Celui-ci a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité qui doivent guider la conduite des membres du conseil.

DIRECTION GÉNÉRALE

Autorisation de passage de cyclistes et installation d'une halte-dîner

Le conseil a autorisé le passage, sur le territoire de la municipalité, des cyclistes prenant part au Grand Tour de Vélo Québec, le 25 avril 2026, ainsi que ceux de la 30^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau, entre 10 h et 11 h, les 1^{er} et 3 août 2026, ainsi que l'utilisation du Récré-O-Parc pour l'installation de leur halte-dîner, de 7 h 30 à 16 h, le 3 août.

Soirée Accords Bières et bouffe

Quatre membres du conseil participeront à la soirée Accords Bières et bouffe de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook. Cette décision s'inscrit dans la volonté du conseil de favoriser le réseautage et de stimuler l'économie locale, ainsi que l'importance de représenter la Municipalité dans le cadre de cette activité se tenant sur son territoire. La soirée aura lieu le jeudi 4 juin 2026, à 17 h, au Verger Le Gros Pierre de Compton.

Démission de M. Johnfort Acuna

Le conseiller du district 1, M. Johnfort Acuna, a annoncé qu'à la suite de récents changements dans sa vie personnelle, il a pris la décision de démissionner de son poste. Des élections partielles sont prévues pour le dimanche 12 juillet 2026.